



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@ccctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020 à 18H

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président
Date de la convocation : 10 septembre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 septembre 2020 à 18h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Michel PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Michel COUPERIER à Patrick SAUZEDDE
Bernard VIGNAUD à Pépita RODRIGUEZ
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseillers absents excusés : Jean-Éric GARRET, Georges LOPEZ

Conseiller suppléant ayant voix délibérante : Thierry LAMBINET

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LAGAT
CESSION DE TERRAIN A L'ENTREPRISE TRANSPORTS BAYLE
ET AU VALTOM**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

52

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

57

Dans le cadre d'un projet de développement d'activité, la société TRANSPORTS BAYLE souhaite faire l'acquisition d'une parcelle de 5 131 m² (à préciser après document d'arpentage) sur la zone d'activités économiques de LAGAT à COURPIERE.

Une proposition d'achat de la société TRANSPORTS BAYLE pour un terrain d'une surface d'environ 5 131 m² (à préciser après document d'arpentage) extraits de la parcelle XC 191, et de la parcelle XC 141 au prix de 10 euros HT du m² a été formulée.

Considérant que la parcelle XC 141 appartenant toujours au VALTOM, c'est ce dernier qui vend directement, une partie de 84 m², à l'acquéreur dans le même acte que notre propre vente ;

Considérant que dans le cadre d'un redécoupage homogène des parcelles il y a lieu de céder, au VALTOM, deux bandes de terrain, d'une surface totale de 64 m², extraits de la parcelle XC 191, au prix de 10 euros HT du m².

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente à la société Transports Bayle ou à toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer un terrain d'une surface de 5 047 m² (à préciser après document d'arpentage) issu de la parcelle XC 191, au prix de 10 euros HT du m² ;
- **Approuve** la vente au VALTOM ou à toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer de deux bandes de terrains d'une surface totale de 64 m² (à préciser après document d'arpentage) issues de la parcelle XC 191, au prix de 10 euros HT du m² ;
- **Exprime** sa volonté d'inscrire dans les actes notariés une clause résolutoire de la vente aux TRANSPORTS BAYLE en cas de non achèvement des constructions dans un délai de 60 mois ;
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 57	Conseillers présents : 53	Représentés : 4	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 57	Pour : 57	Contre :	

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

